

Avis

CHSCTA 05-05-2020

Avis 1 : Le CHSCT Académique demande l'ouverture d'une enquête sur la mise en œuvre dans notre académie du « plan national de lutte contre une pandémie grippale », document élaboré en 2007 et dans lequel il est écrit : « L'utilisation du masque F.F.P.2. est recommandée pour les personnels qui, dans le cadre de leurs activités professionnelles, sont en contact direct avec le public ou ont de nombreux échanges ... les Recteurs doivent assurer l'équipement en masques de protection des personnels concernés et informer l'administration centrale des initiatives qu'ils prennent dans ce domaine. Ils communiquent le 31 décembre de chaque année l'état de stocks de masques FFP2 et antiprojections dont ils disposent. »

Oui : FO, FSU

Abstention : UNSA

Avis 2 : Le premier ministre a déclaré une réouverture progressive des écoles et établissements scolaires, selon des modalités très prudentes avec cette déclaration : "Pour cela, il nous faut réorganiser la vie au travail. Le télétravail doit être maintenu partout où c'est possible, au moins dans les 3 prochaines semaines. Je le demande avec fermeté aux entreprises. Nous en avons mesuré depuis la mi-mars le déploiement massif. Personne n'en ignore les contraintes, mais celui-ci doit se poursuivre pour limiter le recours aux transports publics et pour limiter plus globalement les contacts. Il n'y a pas sur ce sujet un avant et un après 11 mai."

Le CHSCTA, conformément aux déclarations du premier ministre, exige donc que soit rappelé dans notre académie le principe du télétravail, et qu'aucun personnel ne se voit obligé d'être présent dans son établissement ou son service, en particulier lorsque celui-ci reste fermé, et en particulier après le 11 mai.

Oui : FSU, FO, UNSA

Avis 3 : Le président de la République a annoncé une reprise progressive des cours à partir du 11 mai. Cette annonce suscite beaucoup d'inquiétude chez les personnels. Le CHSCT Académique considère que cette date est prématurée et demande à Madame la Rectrice et à Mesdames et Messieurs les Préfets et les DASEN de ne pas ouvrir les écoles le 12 mai quand les conditions ne permettront pas le respect du protocole sanitaire national, comme s'y est engagé le ministre de l'Education Nationale monsieur Blanquer.

Oui : FO, UNSA, FSU

Avis 4 : Le CHSCT Académique, réuni le 5 mai 2020, demande à Madame la Rectrice et à Mesdames et Messieurs les DASEN le respect du droit de retrait des personnels quand ceux-ci le solliciteront si le protocole sanitaire n'est pas respecté.

Oui : FSU, FO, UNSA

Avis 5 : Le CHSCT A se prononce pour que les AESH qui ne peuvent pas assurer leurs missions dans le cadre du protocole sanitaire ministériel (en particulier la distanciation sociale) soient mis en congé de fait à leur demande.

Oui : FO, FSU, UNSA

Avis 6 : Le CHSCTA demande à ce que le Rectorat fasse une communication en direction des personnels de direction pour clarifier le protocole de reprise des personnels. Le CHSCTA demande à ce que cette communication soit transmise à l'ensemble des personnels.

Oui : Unsa, FSU Abstention FO

Avis 7 : Afin de protéger les droits des personnels en matière de santé au travail, les représentants des personnels au CHSCT académique demandent à l'administration de mettre en œuvre les dispositions suivantes :

- que l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique en date du 20/04 (ainsi que ses éventuelles mises à jour ultérieures), avis "relatif aux personnes à risque de forme grave de Covid-19 et aux mesures barrières spécifiques à ces publics" soit porté à la connaissance des personnels et accompagné de la procédure mise en en place pour bénéficier de mesures d'éloignement du travail et du suivi médical ;
- d'une façon plus générale, qu'à la sortie de cette période de déconfinement qui a fortement éprouvé psychologiquement nombre de collègues, les demandes d'ASA "spécial coronavirus" soient accordées sur la base de certificat médical du médecin traitant ;
- pour les personnels ayant exercé en présentiel pendant le confinement, une attestation de l'employeur permettant une traçabilité pour un suivi éventuel par la médecine de prévention.

Oui : FSU, UNSA, FO